

Ibrahim Khaleel Abdulbaqi

Université de Salahaddin
ibrahim.abdulbaqi@su.edu.krd

COMMENT ABORDER LES SUJETS TABOUS EN CLASSE DE LANGUE : LE CAS DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS DE L'UNIVERSITÉ SALAHADDIN À ERBIL EN IRAK

“The way of dealing with taboo topics in a language class: the case of the Department of French at Salahaddin University in Erbil, Iraq”

SUMMARY – Teaching a foreign language in a multi-ethnic oriental society is fraught with a lot of linguistic and cultural difficulties, the most prominent of which is the fact that some expressions and topics are considered taboo for religious and/or cultural reasons. This study aims at highlighting some of the words and topics that both students and professors avoid using in French classes at Salahaddin University. The data is collected from teacher-student interaction in the Department of French in Erbil. The prohibited topics usually appear in some basic classes such as literature, French civilization, conversation and translation. We have put forward, at the end of the research, some effective solutions which were reached during the field study.

KEYWORDS – linguistic taboo, religion, ethnic diversity, strategy, image, society, customs

RÉSUMÉ – Le tabou linguistique est considéré comme un des obstacles que l'on peut rencontrer lors de l'enseignement de la langue étrangère notamment dans un pays multiculturel comme l'Irak. Dans cet article, nous jetons la lumière sur les expressions linguistiques et les faits sociolinguistiques jugés tabous par les étudiants du département de français d'Erbil. De même, nous montrons les types de sujets tabous ainsi que les cours dans lesquels ils apparaissent. Nous expliquons également les stratégies menées par les enseignants pour ne pas gêner leurs étudiants. Nous proposons à la fin quelques solutions pratiques pour aborder le tabou linguistique en classe de langue.

MOTS-CLÉS – tabou linguistique, religion, diversité ethnique, stratégie, image, coutumes

1. Introduction

L'enseignement de la langue étrangère dans une société conservatrice et multiethnique est jonché de dizaines d'obstacles linguistiques et sociolinguistiques. Parmi ces obstacles, nous nous intéressons à ceux qui sont liés aux sujets et aux mots jugés tabous. Au cours de cette recherche, nous allons nous intéresser au jargon du tabou au sein du département de français à l'Université Salahaddin en Irak. Nous essayerons de répondre à un certain nombre de questions telles que :

Quels sujets et quels mots sont considérés comme tabous dans la société kurde ? Dans quel cours ces mots tabous peuvent-ils apparaître ? Comment l'enseignant aborde-t-il ces mots-là ? Doit-il aborder explicitement ou implicitement le terme tabou ? Ou doit-il s'interdire de discuter certains sujets en classe ? Quelle stratégie le professeur suit-il pour transmettre le sens sans gêner ses étudiants ?

Nos enseignants peuvent être confrontés à des mots tabous dans différents cours magistraux comme la civilisation, la littérature, la traduction, l'audiovisuel et la conversation. Afin d'exposer des solutions et des propositions convenables à la *tabouisation*, nous allons également mener une enquête de terrain avec à la fois les enseignants et les étudiants de notre département de français d'Erbil.

2. Définition

Le mot *tabou* désigne quelque chose qui est difficile à évoquer par crainte ou par pudeur. Le mot est d'origine polynésienne et il entre en Europe grâce aux expéditions de James Cook (Sandoz, 1984 : 143). Il s'agit d'une interdiction d'ordre culturel, religieux et social. Le tabou fait référence à des actes et à des paroles estimées prohibées pour des raisons mythiques, sociales et/ou religieuses. De même, le tabou linguistique est défini comme l'interdiction de prononcer certains mots ou expressions, ou de discuter de certains sujets en particulier de nature religieuse, sexuelle et/ou raciste.

Dans son article intitulé « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », Stanislas Widlak fait bien la distinction entre le tabou et l'euphémisme. Il affirme que le tabou « comprend non seulement le phénomène de la parole comme tel, mais aussi chaque autre manifestation de la vie individuelle et sociale, comme par exemple, les gestes, le comportement individuel, les coutumes et les mœurs » (1965 : 933). Le tabou ne se limite donc pas à la parole, mais il peut être également un acte ou un geste interdit dans telle ou telle société. De même, Widlak considère que l'euphémisme est un phénomène purement linguistique. Il relie donc le tabou linguistique avec l'euphémisme (*ibid.*). Ainsi, nous pouvons dire que le tabou linguistique concerne tous les mots et les expressions linguistiques que l'on ne peut pas prononcer, ou suggérer à cause de leur interdiction sociale, religieuse et/ou culturelle dans une communauté linguistique donnée.

3. Les types de tabous rencontrés en classe de langue

Malgré sa diversité religieuse, culturelle et ethnique, la société irakienne est connue comme une société conservatrice. Les sujets, les images et les expressions qui sont abordés naturellement dans la société française, sont parfois considérés comme tabous dans la société irakienne. Comme les apprenants irakiens de fran-

çais sont issus de ladite diversité, ils rencontrent souvent dans leur cursus des sujets, des dessins et du lexique taboués. Par exemple, les étudiants de notre département de français à Erbil utilisent plusieurs manuels et étudient diverses matières durant leur étude telles que la civilisation, la littérature, l'audiovisuel, la compréhension, etc. Ces cours sont basés sur des actualités de la société française connue comme société laïque. Pour cette raison, le tabou, dans ces cours, ne comprend pas seulement le tabou linguistique, mais également le tabou de caractère culturel et religieux.

Les tabous rencontrés dans ces cours peuvent être les suivants :

- Les images de femmes nues dans les livres de l'histoire de la littérature française ;
- Des images choquantes dans certains manuels du français ;
- Les sujets interdits dans la société irakienne tels que l'homosexualité, le PACS et le concubinage ;
- La prononciation de mots et d'expressions français qui engendrent de mauvaises interprétations péjoratives en kurde (ex. le mot *goût* dont la prononciation s'apparente au mot signifiant 'merde' en kurde, et la séquence *couci-couça* qui évoque 'vagin' en arabe) ;
- Les scènes d'amour dans les films français ;
- Le tabou gestuel comme la gestuelle des mains pour exprimer l'efficacité et la continuité ;
- Les scènes qui contiennent des bises entre les hommes et les femmes.

Certains de ces tabous passent tranquillement sans gêner les étudiants. Par exemple, les images de femmes nues ne sont pas très fréquentes dans les cours de littérature. Ces images se trouvent dans quelques grands dictionnaires tels que *Le Larousse illustré* et *L'Encyclopédie française*. Elles existent également dans certaines références bibliographiques consultées à la bibliothèque du département telles que *l'Histoire de la Littérature française Bordas*. Ces références ne font pas partie des cours assurés par les enseignants, mais les étudiants les voient lorsqu'ils les consultent à titre individuel. Ces images restent quand même taboues parce que l'étudiant n'ose pas les montrer à ses camarades ou à sa famille.

De même, les scènes sensibles (bises, corps nu, etc.) dans les films projetés dans la classe de langue font aussi polémique chez les étudiants. Elles sont souvent enlevées avant d'être projetées dans la classe. L'enseignant vérifie le contenu des films et coupe les scènes tabouées avant de les utiliser dans son cours.

Par contre, les sujets sensibles comme l'homosexualité, le libertinage et les boîtes de nuit sont difficiles à aborder dans la classe. Ils dérangent à la fois l'enseignant et l'étudiant et les mettent mal à l'aise. Tous les deux ne les abordent pas en détail. Certains enseignants se contentent de les expliquer très brièvement et certains autres évitent la transgression qu'impliquerait leur évocation devant une classe mixte de filles et de garçons.

4. Quelques témoignages des sujets tabous rencontrés

Je voudrais commencer par un témoignage que j'ai vécu moi-même quand j'étais étudiant en licence 2 du français. À la fin du cours de compréhension, deux filles de la classe sont venues me demander le sens du mot *nombril* qu'elles n'ont pas compris. Quand je leur ai donné le sens en arabe, elles se sont reculées en souriant. Il faut dire que le mot n'est pas considéré maintenant comme un tabou, mais à cette époque-là et dans la société conservatrice de Mossoul, parler d'une partie du corps devant les filles était un sujet tabou.

Je voudrais citer un autre exemple de tabou que j'ai rencontré au cours de la traduction de 4^e année. Il s'agissait d'un passage de la page 7 du roman *Petite Scène* de Sylvie Germain (2015). Il décrit les mystères de la sexualité et le processus de la fécondation de l'ovule. Les étudiants étudient le même roman dans le cours de la littérature. J'étais en train de traduire le paragraphe antérieur lorsque que certains étudiants m'ont intercepté en me demandant de sauter ledit paragraphe. Ils l'ont jugé tabou et le reste de la classe a soutenu la demande de ces camarades. Cette anticipation m'a obligé de céder à leur demande. Je me suis contenté de donner quelques allusions sur le sujet en leur disant qu'il s'agissait des étapes de création de l'enfant. Cette réaction était prévue puisque le paragraphe avait déjà été abordé dans le cours de la littérature une semaine avant. Lors de ma discussion avec le professeur de littérature, il m'avait confirmé que leur réaction vis-à-vis du même paragraphe était identique et qu'ils avaient jugé le sujet de fécondation comme tabou.

Mais est-ce que les étudiants n'ont pas essayé de lire et de comprendre le paragraphe chez eux ? Si oui, on peut dire que le sujet est tabou à discuter, mais par curiosité tous les étudiants chercheront individuellement à comprendre le paragraphe tabou après. Ils utilisent des moteurs de recherche ou des dictionnaires pour connaître davantage le sujet et le mot tabou. On a honte de discuter le processus de la fécondation en classe, pourtant tout le monde le connaît. La plupart des filles discutent de sujets tabous entre elles, mais elles n'osent pas non plus en discuter devant leur enseignant ou leurs camarades masculins. C'est aussi le cas chez les garçons qui abordent eux-mêmes entre eux tous les sujets sans tabou, mais qui ne peuvent quand même pas les aborder avec les filles, et même avec leurs parents.

Pour diversifier les exemples, j'ai recueilli quelques témoignages auprès de nos collègues du département qui sont confrontés à certains tabous dans leurs cours. Je voudrais en citer deux, celui du cours de littérature de 4^e année et celui du cours de compréhension de 3^e année. Dans le premier, le professeur de littérature nous a parlé de son expérience avec le tabou linguistique. Durant ses années d'enseignement de la littérature en Licence 3 et Licence 4, l'enseignant nous a confirmé avoir abordé à plusieurs reprises des sujets tabous avec ses étudiants. Il nous a expliqué la manière dont il avait abordé, sans provoquer un sentiment de gêne chez les étudiants, un passage d'un roman de Proust dans lequel l'auteur parle de l'homosexualité. Il avait utilisé une stratégie soignée qui consistait à expliquer in-

directement l'homosexualité. En passant à des explications scientifiques inspirées de la théorie de Freud, il leur a expliqué qu'il y avait chez les hommes une partie féminine et vice-versa pour les femmes. Ensuite, il leur a dit que le phénomène de l'homosexualité apparaissait chez l'un ou l'autre quand on était atteint d'une anomalie génétique et que, par conséquent, la personne en question cherchait alors son partenaire du même sexe. Ici, l'enseignant a recouru à la stratégie des théories scientifiques afin d'atténuer l'ampleur du sujet tabouisé.

Quant à l'exemple du cours de compréhension, l'enseignant nous a raconté une anecdote à propos du verbe *draguer*. Il était en train d'expliquer ses synonymes et d'illustrer quelques exemples de drague lorsqu'un étudiant lui a répondu qu'il préférerait draguer les garçons au lieu des filles. L'enseignant lui a répondu : « Mais vous n'êtes pas homosexuel ! ». L'étudiant, qui a compris le sens du mot *homosexuel* plus tard, a accusé son professeur de l'avoir insulté en utilisant une expression tabouisée. Il est allé voir la direction pour porter plainte contre le professeur. Ce dernier a été convoqué par ses supérieurs hiérarchiques pour présenter des justifications. L'enseignant a pu les convaincre qu'il s'agissait d'un malentendu autour du verbe *draguer* de la part de l'étudiant. Dans cet exemple, les deux mots tabouisés, *draguer* et *homosexuel*, ont créé une sorte de malaise entre l'enseignant et l'étudiant à cause de l'audace de ce premier qui voulait éclaircir le sens du verbe *draguer* à travers le mot tabou *homosexuel*. Il a adopté une stratégie différente de celle de l'enseignant de littérature. Il a abordé directement le sujet tabou sans prendre en considération la réaction de ses étudiants. Il a également pris le risque de heurter la sensibilité de l'étudiant qui a mal compris l'exemple. Cette stratégie pourrait parfois entraîner de graves conséquences pour l'enseignant et les étudiants. L'enseignant aurait pu être plus prudent devant un sujet tabou tel que l'homosexualité. Nous devons respecter l'intimité de tout individu quelles que soient ses origines et ses croyances.

5. Stratégies des enseignants

Pour résumer, les stratégies d'aborder les sujets tabous menées par les enseignants sont les suivantes :

- Ne pas aborder le tabou. Cette stratégie consiste à éviter les sujets ou les mots tabous, surtout ceux qui sont très sensibles et susceptibles de mettre en conflit l'enseignant et ses étudiants. À titre d'exemple, les provocations religieuses vis-à-vis de l'Islam et du christianisme sont des sujets que l'on ne peut pas aborder et cette stratégie permet d'éviter toute sorte de conflits.

- Aborder indirectement le sujet tabou. Cette stratégie a pour but d'évoquer le sujet tabou de manière générale en donnant quelques indications sans entrer dans les détails. Cette méthode est de plus en plus appliquée par les enseignants, car elle leur permet d'atteindre l'objectif pédagogique lié au sujet tabouisé. De même,

cette stratégie leur accorde la possibilité de transmettre indirectement le message tabouisé sans heurter la sensibilité des étudiants. Je cite comme exemple le sujet du concubinage. Ce sujet peut être abordé en leur expliquant qu'il s'agit d'une union entre homme et femme sans être mariés.

- Recourir aux explications scientifiques. Mais cette technique ne fonctionne pas avec tous les types de tabous.

- Aborder directement le tabou. C'était le cas des enseignants vacataires de nationalité française qui ont travaillé de 2010 à 2015 à notre département. Pour ces enseignants natifs, venus d'une société où il n'y a pas de sujet tabou, tous les thèmes sont faciles à aborder. Des thèmes tels que l'homosexualité ne sont plus considérés par eux comme tabou. Ils abordent donc les sujets tabous de façon directe et ils se confrontent souvent avec leurs étudiants.

6. Conclusion

Dans ces dernières décennies, la société kurde, voire irakienne, a évolué. Aujourd'hui certains thèmes ne sont plus jugés tabous, surtout ceux qui sont de plus en plus abordés par les médias. De même, certains sujets sont tabous lorsqu'ils sont abordés publiquement, mais ne sont plus interdits dans un groupe de filles ou de garçons.

Les stratégies diffèrent d'un enseignant à l'autre. Chaque enseignant choisit sa stratégie par rapport au degré du tabou abordé et par rapport au public confronté. Ainsi, le tabou reste présent dans la classe de langue, mais il a pris de nouvelles formes. Ce ne sont plus les images, mais plutôt les thèmes et les expressions qui peuvent choqués. Dans les années quatre-vingt-dix, beaucoup de sujets étaient très difficiles à aborder, comme la bise. Aujourd'hui, les mœurs de la société kurde ont changé ; les jeunes sont plus ouverts et ils deviennent plus tolérants avec les sujets jugés auparavant comme tabous. Par contre, certains autres restent quand même tabous et créent une grande polémique. Ils sont encore difficiles à aborder en classe de langue.

Bibliographie

- Germain Sylvie, *Petite scène*, Paris, Éditions du Seuil, 2015
- Guiraud Charles, « Le tabou linguistique : limites d'une explication », in *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, éd. S. Mellet, Paris, Société pour l'Information Grammaticale, 1987, p. 147–155
- Sandoz Claude, « Le tabou linguistique comme facteur de processus dérivationnels (à la lumière de faits indo-européens) », in *É. Benveniste aujourd'hui*, éd. J. Taillardat, G. Lazard, G. Serbat, t. 2, Paris-Louvain, Éditions Peeters, 1984, p. 143–150
- Widlak Stanislas, « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, t. 43, fasc. 3, p. 932–945

Ibrahim Khaleel Abdulbaqi est docteur en sciences du langage (Université de Franche-Comté, 2011). Il est maître de conférences à l'Université de Salahaddin en Irak. Il est l'auteur de l'ouvrage *L'analyse phonostylistique du discours politique oral de Dominique de Villepin* (PAF, 2015). Depuis plusieurs années, il mène des recherches sur la prosodie, la traduction et la sociolinguistique, domaines dans lesquels il a publié plusieurs articles : « L'étude de pauses dans le discours politique kurde », *Revue de la faculté des lettres* (Université de Mansoura, Égypte), n° 53, 2013 ; « Vers une nouvelle méthodologie de l'enseignement de la traduction au département de français. Université de Salahaddin », *Revue de l'Université de Koya. Irak*, n° 3, 2015. Ses travaux actuels portent surtout sur la phonostylistique et sur les enjeux sociolinguistiques et culturels de la traduction.